

Fiche produit
relative aux qualités et caractéristiques environnementales

(Décret n° 2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets)

Produit: Station de recharge Joy-Con (double usage)

Modele #: HAC-048

■Qualités et caractéristiques environnementales de l'emballage

Incorporation de matières recyclées	Emballages en papier comportant au moins 85 % de matières recyclées
Présence de substances dangereuses	L'emballage ne contient pas de substance extrêmement préoccupante à une concentration supérieure à 0.1 %
Présence de substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	L'emballage ne contient pas de substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration supérieure à 0,1 %

■Qualités et caractéristiques environnementales des imprimés papiers

Incorporation de matières recyclées	Imprimés papiers ne comportant pas de matières recyclées
Présence de substances dangereuses	Les imprimés papiers ne contiennent pas de substance extrêmement préoccupante à une concentration supérieure à 0.1 %
Présence de substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	Les imprimés papiers ne contiennent pas de substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration supérieure à 0,1 %

■Qualités et caractéristiques environnementales du produit

Incorporation de matières recyclées	Produit ne comportant pas de matières recyclées
Recyclabilité de la batterie	n/a: n'est pas applicable
Présence de métaux précieux	Le produit contient au moins 1 mg de métaux précieux
Présence de terres rares	n/a: n'est pas applicable
Présence de substances dangereuses	Le produit contient les substances extrêmement préoccupantes suivantes: Le produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupantes à une concentration supérieure à 0,1 %
Présence de substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	Le produit contient les substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne avérées et présumées: Le produit ne contient pas de substances présentant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration supérieure à 0,1 %